

Ne rasons pas les forêts naturelles pour produire de l'énergie

Ce mercredi 17 janvier, les euro-députés doivent voter le projet de révision de la directive sur les énergies renouvelables, dont font partie les bioénergies. L'auteur de cette tribune s'inquiète du développement irraisonné et incontrôlé de ces énergies produites à partir de matières biologiques à cause des risques pour la biodiversité, les écosystèmes et le climat.

- **France nature environnement** est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3.500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.



Depuis plusieurs mois, l'Union européenne a entrepris la refonte de la directive énergies renouvelables avec l'objectif d'augmenter leur production d'ici 2030.

Si l'intention est hautement louable, certaines propositions soumises au vote s'avèrent particulièrement inquiétantes puisqu'elles nuisent à la biodiversité et contribueraient finalement à accélérer le dérèglement climatique que la directive est censée combattre.

Pour comprendre, il faut s'intéresser aux bioénergies, la première énergie renouvelable en France et en Europe.

Ce terme regroupe l'ensemble des énergies produites à partir de matières biologiques : bois, productions agricoles ou encore déchets organiques sont ainsi utilisés pour produire de l'électricité, de la chaleur et des carburants. Développer les énergies renouvelables comme alternatives aux énergies fossiles est nécessaire. Cependant, diversifier le mix des énergies renouvelables pour ne pas faire peser l'ensemble de l'effort sur les bioénergies et encadrer leur utilisation est la clé pour une transition énergétique réussie. Actuellement, la directive en cours de discussion a laissé de côté ces recommandations indispensables et présente ainsi deux risques majeurs.

1. Les agro-carburants de première génération issus de cultures agricoles conduisent à utiliser des cultures alimentaires pour produire de l'énergie. Par effet domino, forêts et espaces naturels sont rasés à l'autre bout de la planète et remplacés par des cultures alimentaires, en compensation des champs servant à remplir les réservoirs de véhicules français et européens. En contribuant à la déforestation et aux destructions d'espaces naturels, l'énergie produite est donc bien moins verte qu'elle ne le prétend. Le texte en discussion maintient pourtant le développement de ces agro-carburants : les euro-députés doivent absolument s'opposer au maintien de l'objectif de 7 %



d'incorporation d'agro-carburant de première génération et s'engager au contraire vers la fin de ces agro-carburants pour 2030.

Diversifier le mix énergétique afin d'alléger la pression sur les ressources naturelles

2. Une autre disposition est tout aussi inquiétante : le **développement déraisonné du bois-énergie**. Au lieu d'utiliser les sous-produits des coupes de bois et de l'industrie pour produire de l'énergie, la directive en cours de débat conduirait à couper des arbres entiers en forêt dans le seul but de les brûler pour produire de l'énergie. Ces forêts, fameuses pour leur stockage de carbone et abritant plus des deux tiers de la biodiversité terrestre, cesseraient de fixer du carbone pendant des décennies accélérant le dérèglement climatique.

Nous estimons que le développement des bioénergies peut se faire de façon intelligente, contribuant à offrir un mix énergétique plus soutenable et pleinement tourné vers les énergies renouvelables. Pour cela, il convient d'encadrer leur utilisation et de diversifier ce mix afin d'alléger la pression sur les ressources naturelles. **Il est essentiel également de faire des économies d'énergie** et de ne pas chercher à remplacer totalement notre consommation actuelle d'énergie par les énergies renouvelables. C'est à ces conditions que les bioénergies peuvent devenir réellement renouvelables et bénéfiques pour la nature, l'environnement et le climat.

Nous appelons donc les euro-députés à soutenir une directive relative aux énergies renouvelables ambitieuse qui limite les impacts environnementaux. Pour cela, lors du vote du 17 janvier, ils doivent rejeter l'objectif pour l'énergie renouvelable dans le transport qui veut augmenter l'utilisation des agro-carburants issus des cultures alimentaires ; mettre un terme à toutes les formes de soutien aux agro-carburants produits à partir de cultures alimentaires ; et mettre fin à l'utilisation d'arbres entiers et de souches en bois énergie, ainsi qu'au soutien aux grandes centrales biomasse à faible rendement énergétique.

Lire aussi :

- **Non, le bois n'est pas une énergie miracle**
- 15.01.2018, tribune : **Nous nous engageons pour l'avenir de la Zad**
- 16.01.2018 : **312 défenseurs de l'environnement et des droits humains ont été assassinés en 2017**
- 17 janvier 2018, Enquête : **Les nouveaux OGM tracent discrètement leur chemin en Europe**

Source : Courriel à *Reporterre*

Photos :

. chapô : **Unsplash** (Steven Kamenar /CC0)

. forêt : **Unsplash** (Casey Horner/CC0)

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.